



**ASSISTANT DE VIE SCOLAIRE**  
**(CONTRAT 1 AN NON RENOUVELABLE)**

Date de prise de fonction : RENTREE 2025

<b>I – NATURE DU POSTE</b>	SURVEILLANT DE VIE SCOLAIRE
<b>II –SUPERIEUR HIERARCHIQUE</b>	Conseiller principal d'éducation (CPE)
<b>III- LIEU DE TRAVAIL - AFFECTATION</b>	Collège et Lycée MEARAG – Le Caire
<b>IV – MISSIONS</b>	- Surveillance des locaux - Encadrement des mouvements des élèves
<b>V – ACTIVITES PRINCIPALES</b>	- Présence physique dans tous les espaces du lycée. - Faire respecter le règlement intérieur de l'établissement et les règles de fonctionnement
<b>VI– ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</b>	- Selon compétences
<b>VII- QUALIFICATIONS</b>	- Maîtrise de la langue française parfaitement - Expérience de l'encadrement des adolescents très souhaitée - Connaissance du système éducatif français - Adaptation au milieu multiculturel
<b>VIII – SPECIFICITES DU POSTE</b>	- Le candidat devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. - La candidate ou le candidat devra avoir des qualités relationnelles - Temps complet
<b>IX – Rémunération</b>	- Le recrutement s'effectue à l'échelon 1 (salaire de base 1580.65 €) + 296.37€/mois d'indemnité complémentaire